

Études d'histoire religieuse

Revue de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

1. Directives générales aux auteurs

Publiée une fois l'an par la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, la revue *Études d'histoire religieuse* fait paraître des articles, des notes critiques, des comptes rendus et une bibliographie qui font progresser les connaissances dans le domaine de l'histoire religieuse québécoise ou canadienne. Elle est ouverte aux perspectives comparatives et interdisciplinaires et accueille les manuscrits du plus grand nombre de chercheurs, y compris les étudiants des cycles supérieurs. Tous sont soumis au même processus d'évaluation. Le comité de rédaction considère uniquement les manuscrits inédits et il écarte les textes de vulgarisation. Les notes critiques et les comptes rendus sont sollicités par les responsables de la rubrique. La revue ne publie que des textes en français.

Normes de présentation

Les collaborateurs soumettent leur manuscrit en version électronique, en format Word ou RTF. Les textes sont présentés à double interligne. La longueur d'un article ne devrait pas dépasser 35 000 caractères incluant les notes, soit **25 pages à double interligne**.

Les manuscrits refusés ne sont pas rendus.

Lorsque son manuscrit est accepté pour publication et après les modifications ou corrections d'usage, l'auteur fait parvenir à la direction de la revue la nouvelle version électronique (*Word 5.1* au minimum).

L'article est accompagné d'un **résumé en français et en anglais** ainsi que d'une **notice biographique** de l'auteur (une centaine de mots chacun).

Sélection des textes

Tout article est évalué par le comité de rédaction et par des lecteurs externes choisis par ce même comité. Le comité décide de publier, de refuser ou de demander une révision de l'article. S'il y a acceptation conditionnelle, la direction communique avec l'auteur et s'assure que les exigences du comité sont respectées. Les auteurs veilleront à la qualité de la langue. Le comité peut refuser un texte, acceptable sur le plan scientifique, mais qui exigerait une révision linguistique trop lourde.

Date de tombée

Tout article doit être remis à la directrice de la revue au **plus tard le 1er novembre** de chaque année. À moins d'avis contraire, les textes soumis avant le 1er novembre et acceptés par la revue, paraîtront dans le volume de l'année suivante.

2. Présentation du texte

La revue ne possède pas de secrétariat. Merci de respecter exactement ces normes, qui permettent de diminuer le coût d'impression et d'accélérer la publication de la revue. La direction se réserve la possibilité de retourner à l'auteur un texte qui s'éloignerait trop de la présentation demandée.

Rappel : Le texte doit tourner autour de 25 pages maximum, notes comprises.

Le texte est imprimé sur format standard (28 cm × 21,5 cm). Le texte, les citations et les notes sont **tous** dactylographiés à **double interligne**, avec marge de 3,4 cm. La première page commence par le titre de l'article, suivi du nom de l'auteur.

Tableaux, figures, illustrations

On se reporte, par des renvois dans le texte, aux tableaux, graphiques, figures et illustrations, s'il y a lieu. Ils sont tous numérotés en chiffres arabes et portent le titre ou la légende appropriés ; la mention de la source utilisée, si nécessaire, les suit immédiatement. Cartes (logiciels capables de traitement vectoriel), graphiques (chiffriers type Lotus ou Excel) et tableaux (logiciels de traitement de texte, chiffriers) doivent nous parvenir sous forme de fichiers informatiques. Les photographies doivent être en noir et blanc sur papier glacé.

Titres et sous-titres

On suit la hiérarchie de présentation habituelle de la revue.

Majuscules, parenthèses, abréviations, espacements

Dans le texte, l'emploi des majuscules, des parenthèses et des abréviations est réduit dans la mesure du possible.

On adopte partout les guillemets français.

L'indication des siècles se fait en chiffres romains avec le **e** en exposant (XIX^e siècle).

On fait les ligatures œ, æ, Œ, Æ.

Les paragraphes sont séparés par des espacements de 6 points avant et après. Retrait positif à la première ligne de chacun. Deux espaces après le point final de chaque phrase.

Italiques

On recommande de réserver les italiques aux mots en langues étrangères et aux titres de livres ou de périodiques.

Citations

Il faut éviter de faire des citations trop longues (plus de dix lignes). Toute citation de plus de trois lignes dactylographiées fait l'objet d'un paragraphe en retrait de cinq espaces à gauche, aucun à droite, sans recours aux guillemets. Une omission ou coupure dans le corps d'une citation est signalée par des points de suspension entre crochets [...].

Notes

Dans le texte, l'**appel de note précède la ponctuation**. Les notes et les références doivent être présentées à double interligne, dans l'ordre, et **à la suite du texte**. La numérotation utilisée correspond exactement aux appels de note dans le corps du texte.

La première mention d'un livre ou d'un article donne l'adresse bibliographique complète ; par la suite, on n'indique que le nom de l'auteur, les premiers mots du titre et la page. On n'utilise jamais *op. cit.*. *Ibid.* s'emploie seulement lorsqu'on répète immédiatement la référence précédente.

Voici quelques exemples :

1. Gabriel DUSSAULT, *Le Curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 92.
2. Ruby HEAP, « La Ligue de l'enseignement (1902-1904) : héritage et nouveaux défis », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36, 4 (décembre 1982), p. 339-373.
3. *Lettre de Mgr Louis-François Laflèche, évêque de Trois-Rivières, à Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec*, 23 octobre 1875, Archives de l'Archevêché de Québec (désormais AAQ), 33RC, Diocèse de Trois-Rivières, I, 196.
4. G. DUSSAULT, *Le Curé Labelle*, p. 237.
5. R. HEAP, « La Ligue de l'enseignement... », p. 365.